



CGG

Société anonyme au capital de 17 706 519 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75 015 Paris
969 202 241 R.C.S. Paris

**Communiqué relatif aux avantages dus à raison de la cessation du mandat social
du Directeur Général**

Paris, le 9 janvier 2017

Le Conseil d'administration de la Société réuni le 4 janvier 2017 a modifié, sur proposition du Comité de Nomination-Rémunération, les avantages dus à raison de la cessation du mandat social du Directeur Général.

Les avantages consentis à Monsieur Jean-Georges Malcor en cas de cessation de son mandat social présentent désormais les caractéristiques suivantes :

Monsieur Jean-Georges Malcor ne bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture qu'en cas de révocation, non renouvellement de mandat ou tout autre forme de départ contraint lié à un changement de contrôle entraînant un changement substantiel de situation ou un changement de stratégie.

Le montant de cette indemnité est fixé à la différence entre (i) un montant brut égal à 200% de sa rémunération annuelle de référence et (ii) toutes sommes auxquelles Monsieur Jean-Georges Malcor pourrait prétendre du fait de la cessation de son mandat social, en particulier, l'indemnité susceptible d'être versée au titre de son engagement de non concurrence. Le montant total de l'indemnité spéciale de rupture est donc plafonné à 200% de la rémunération annuelle de référence.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de l'indemnité contractuelle de rupture est soumis à l'atteinte de conditions de performance mesurées sur les trois exercices clos précédant la date du début du préavis. Le versement de l'indemnité dépendra du taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs à la part variable annuelle de la rémunération du Directeur Général réalisés au titre des trois exercices clos susvisés.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, cet accord sera soumis à la ratification de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Contact CGG : Secrétariat Général,
Tour Maine Montparnasse,
33 avenue du Maine - 75 015 Paris